



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants Séance extraordinaire du conseil des commissaires 15 juin 2022

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :

Nomination d'une ou d'un
cadre d'école - direction

ATTENDU QUE le poste de direction à l'école primaire Jules-Verne sera vacant à compter de l'année scolaire 2022-2023;

CC-220615-HR-0122

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école primaire Jules-Verne a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont été menées le 9 juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction, en vigueur le 1^{er} juillet 2022 :

ÉCOLE	DIRECTION
École primaire Jules-Verne	Melissa Rioux

Adoptée à l'unanimité

